



## INTERVIEW

Xavier CHEILLETZ, Responsable du Service Ingénierie Routière (SIR),  
Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Massif Central



Xavier Cheilletz entouré de l'équipe du SIR du Puy-en-Velay

### Le SIR est le maître d'œuvre de l'opération du Contournement, quel est son rôle ?

Le maître d'œuvre intervient, pour le compte du maître d'ouvrage, de la conception du projet jusqu'à la réception des travaux.

Ainsi, la partie « immergée » de nos missions consiste à mener toutes les études préalables nécessaires à la réalisation de l'opération : recherche et études détaillées de tracé, dimensionnement des ouvrages, estimations financières... Après validation des études, nous nous attachons à produire les dossiers de consultation des entreprises (DCE) en vue de lancer les appels d'offres. Enfin, une fois les entreprises retenues, la partie plus visible de notre travail consiste à veiller au bon déroulement des travaux, dans le respect du projet validé : surveillance quotidienne de la réalisation, contrôle

des études d'exécution de l'entreprise, réception des travaux... Les équipes du SIR sont alors à l'interface entre le maître d'ouvrage et les entreprises réalisant les travaux.

Pour assurer ces missions, il est important de faire preuve d'anticipation, de bien gérer les plannings et de programmer les tâches afin que tout soit précisément réglé et cadencé en tenant compte des délais fixés par le maître d'ouvrage.

### Quels sont les secteurs à enjeux du Contournement ?

Cette opération est particulièrement complexe car les reliefs sont très marqués, la nature du sol est différente d'un lieu à un autre, nous sommes proches de la ville... Plusieurs secteurs sont ainsi délicats pour des raisons très diverses : par exemple, au niveau de Bellevue, nous devons maintenir la circulation sur la RD373 et réaliser de lourds soutènements. A hauteur de la Chartreuse, nous devons également maintenir la circulation sur la RN88. Un autre défi à relever sera de redessiner le lit du Farnier, en collaboration avec les services de l'eau de la Direction Départementale des Territoires de la Haute Loire et de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques). Sur la zone des Reliades située en contrebas d'Ours, un grand remblai d'une dizaine de mètres sera réalisé en bordure de la zone humide, demandant instrumentation, renforcement des sols, traitement des matériaux...

### Quelles sont les grandes étapes des travaux pour 2013 ?

Deux des trois ouvrages d'arts exceptionnels sont désormais quasiment terminés : le pont sur la Loire et le viaduc de Taulhac, pour lesquels il ne reste que quelques travaux de finition à réaliser au printemps dès que les conditions météorologiques le permettront.

Les travaux de la tranchée couverte d'Ours-Mons, dernier ouvrage non courant à réaliser, devraient reprendre dans le courant de l'année pour un achèvement fin 2013.

Quatre passages inférieurs seront également réceptionnés mi-2013, il s'agit des passages en-dessous du Contournement de la voie communale entre Guitard et Brives, le chemin du Bois d'Ours, la voie communale du Stade de Taulhac et la voie communale de Chouveyre.

L'ouvrage de rétablissement du chemin du Vallon (passage supérieur) sera démarré dans le courant de cette année.

Les déconstructions de la vingtaine de bâtiments présents dans les emprises du tracé seront réalisées cette année, avec notamment la démolition de l'usine Multisac.

PRINTEMPS 2013 N°2



# EN DIRECT du CHANTIER



## EDITO

Hervé VANLAER,  
Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement.



A quelques mois du démarrage des terrassements généraux du Contournement, le chantier avance avec deux événements importants : la fin des travaux du doublement du pont sur la Loire et la fin des travaux du viaduc de Taulhac (hors peintures).

Cette année 2013 est consacrée à la poursuite des travaux sur les ouvrages d'art,

à la déconstruction des bâtiments et à la préparation des appels d'offres qui permettront de retenir les entreprises pour les différents marchés à venir.

Côté communication, le succès de la journée portes ouvertes dédiée aux fouilles archéologiques des Reliades nous encourage à vous informer et vous faire partager ce chantier majeur pour l'agglomération.

Au programme : expositions dans les lieux publics, stand sur la Foire Expo du Puy-en-Velay, parutions du journal « En Direct du Chantier ».  
Bonne lecture de ce numéro 2 !



## DOSSIER

### Le doublement du pont sur la Loire



Les étapes des travaux

1. Construction de la pile
2. Assemblage du tablier
3. Lançage du tablier
4. Pose de dalles préfabriquées en béton
5. Installation de l'étanchéité
6. Réalisation de l'enrobé
7. Pose des équipements de sécurité et peintures

Les travaux sur le pont sur la Loire ont démarré en septembre 2011 et ont consisté à doubler le nombre de voies de circulation en créant un nouvel ouvrage de franchissement parallèle à l'ouvrage existant.

Long de 90 mètres, le nouvel ouvrage comporte deux travées de 45 mètres et une pile de 8 mètres de haut construite dans le lit de la Loire. Des écrans acoustiques translucides sont installés côté amont sur 130 mètres dans le prolongement des écrans existants côté Saint-Etienne. Ces écrans mesurent 2,50 mètres de haut et sont conçus pour atténuer le bruit de la circulation.

La construction de la pile a nécessité de réaliser une *pêche de sauvegarde*, puis une enceinte étanche (ou batardeau) en enfonçant des palplanches qui résistent à la

pression de l'eau, de façon à mettre la zone de chantier de la pile à sec.

Une fois la pile réalisée, les poutres métalliques du tablier ont été « lancées » d'une rive à l'autre, permettant ainsi de porter les dalles préfabriquées de l'ouvrage.



D'un montant de 3,2 millions d'euros, les travaux sont désormais quasiment achevés. Cet ouvrage permettra dans un premier temps aux véhicules du chantier de traverser la Loire

sans passer par les voies existantes. Mais son ouverture à la circulation publique ne se fera qu'à la mise en service du contournement.

### Qu'est-ce qu'une pêche de sauvegarde ?

Il s'agit d'un sauvetage préventif de la faune piscicole sur la zone des travaux dans une rivière. Des agents de la fédération de pêche capturent toutes les espèces aquatiques à l'aide d'épuisettes pour les relâcher en aval de la zone des travaux.

Retrouvez sur le site Internet toute l'actualité de l'opération, ses vidéos et photos. Téléchargez la plaquette de l'opération, le journal de chantier et l'ensemble des informations liées au Contournement de l'agglomération du Puy-en-Velay.

[www.rn88-lepuyenvelay.fr](http://www.rn88-lepuyenvelay.fr)

N°Vert 0 805 69 68 43

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

En complément, composez le numéro de la ligne Allo Chantier : Pour vous renseigner et être à votre écoute tout au long des travaux, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Ressources, territoires et habitats  
Energie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne

7, rue Léo Lagrange - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. : 04.73.43.16.00 | Fax : 04.73.34.37.47

[www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr)  
Courriel : [DREAL-Auvergne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:DREAL-Auvergne@developpement-durable.gouv.fr)



Direction de la publication : DREAL Auvergne - Service Maîtrise d'Ouvrage.  
Conception/édition : Kowave  
Crédit photo : DREAL AUVERGNE  
Document imprimé en 21 000 exemplaires sur papier écologique. Printemps 2013.



## GROS PLAN SUR...



## Les fouilles archéologiques

L'archéologie préventive a pour but de préserver et d'étudier des éléments du patrimoine archéologique avant la réalisation de travaux d'infrastructure. Elle implique la mise en œuvre de diagnostics archéologiques, de fouilles et voire, dans certains cas, de mesures de sauvegarde du site en adaptant les solutions techniques du projet. Dans le cadre des travaux de Contournement de l'agglomération du Puy-en-Velay, un premier diagnostic réalisé par l'Inrap à l'automne 2010 établissait la présence de vestiges archéologiques au lieu-dit « Les Reliades » qui ont conduit à la réalisation de fouilles préventives diligentées par la DRAC.

De mai à octobre 2012, les archéologues de la société Archeodunum (en collaboration avec la société de terrassements La Forézienne) ont procédé à une vaste fouille archéologique menée sur près de 4 ha, offrant ainsi l'opportunité de documenter l'évolution d'un territoire rural situé au cœur du pays vellave, de l'âge du Fer (période de 800 à 50 avant JC) à nos jours. Sur ce site, les investigations ont permis de

découvrir des aménagements de différentes périodes : gauloise, romaine, médiévale et moderne. La construction de drains, de terrasses, de chemins et de bâtiments en pierres sèches a permis de valoriser ce terrain à des fins agricoles. Un vaste bassin en pierres sèches est également apparu : daté du début de la période romaine, il était précédé d'un premier aménagement doté d'un plancher en bois conservé et qui pourrait dater de la fin de la période gauloise.

D'autre part, plusieurs secteurs ont livré des vestiges funéraires, notamment une première petite nécropole gauloise où neuf sépultures à crémation ont été découvertes. Peu de mobilier accompagnait les défunts, mais quelques éléments ont été retrouvés : des fragments de vaisselle, une fibule, (agrafe servant à retenir un vêtement) et surtout un fragment de casque en bronze. A quelques mètres, un podium romain a été découvert et les suppositions mènent à croire qu'il s'agissait peut-être d'un espace de crémation, puisque plusieurs sépultures sont apparues autour. Un dernier espace funéraire, plus tardif, se caractérise par la

présence de quatre petits trous de poteau entourant une sépulture. Ces aménagements peuvent être considérés comme les restes d'un modeste mausolée en bois. Au-dessus de la sépulture s'élevait un dépôt constitué de céramiques à boire, de lampes à huile et de clous de chaussures militaires, correspondant à la cérémonie funéraire donnée en l'honneur du défunt.

Ces différents aménagements dévoilent la présence de personnages au statut social élevé, qui dénote avec les aménagements agricoles mis au jour sur le reste du site. Aucun habitat aristocratique n'a été mis en évidence lors de cette fouille et il faut probablement envisager sa présence en dehors de l'emprise des travaux. Ces investigations permettent donc aux archéologues d'enrichir leurs connaissances sur la culture et les pratiques funéraires des Vellaves entre le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le II<sup>e</sup> siècle après J.-C.



Le 22 septembre 2012, la DREAL Auvergne a organisé une journée portes-ouvertes sur le thème de l'archéologie. Sur 10 visites, 292 personnes se sont rendues sur le site des Reliades et sont parties à la découverte des vestiges vellaves en compagnie de 3 archéologues d'Archeodunum.

Près de 300 visiteurs...



## REPORTAGE PHOTOS



Sur le viaduc de Taulhac, les écrans acoustiques (1 320 mètres linéaires) ont été installés.



Les filtres à paille permettent de filtrer les eaux issues du chantier avant de les rejeter dans le milieu naturel.



Les pelles mécaniques suppriment le remblai sur la zone humide d'Ours pour restituer sa valeur écologique d'origine.



Au niveau du Farnier, de remarquables orgues basaltiques formées par l'éruption d'anciens volcans seront visibles depuis le futur contournement.

Nous vous rappelons qu'il est dangereux de se rendre sur le chantier du Contournement. Il est strictement interdit d'y pénétrer (piétons, motos, quads...).



Les travaux des passages inférieurs avancent bien.



## FOCUS

### La déconstruction des bâtiments

A compter du mois de mars 2013, les déconstructions de bâtiments vont débuter afin de libérer les emprises du chantier, nécessaires avant l'intervention des terrasseurs sur l'ensemble du tracé.

Sur les 9,4 km de travaux, 19 bâtiments seront démolis. Avant l'arrivée des pelles mécaniques, l'entreprise en charge de ces travaux traite les matériaux polluants et récupère les matériaux en bon état dans le but de les recycler.



## INFORMATION

Le 4 novembre 2012, une rupture de deux canalisations d'adduction d'eau potable et le glissement d'une partie d'un talus de déblai ont eu lieu sur le chantier de la tranchée couverte d'Ours-Mons. Le chantier s'est retrouvé noyé sous plus de 1 100 m<sup>3</sup> d'eau déversés en moins de 45 minutes. La rupture des deux canalisations d'eau a perturbé la distribution d'eau dans 12 communes de l'Emblavez.

Des experts se sont rendus sur les lieux afin de connaître l'élément déclencheur : est-ce le glissement du talus qui a entraîné la rupture de canalisation ? Ou au contraire, la rupture de canalisation a-t-elle conduit au glissement du talus ? Les résultats de cette expertise ne seront pas connus avant quelques mois.

